R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°126/2023

Objet : Contrat relatif à la dératisation des bâtiments communaux, des berges de l'Oise, des espaces verts et du réseau d'assainissement.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant la nécessité de procéder régulièrement à des opérations de dératisation dans les bâtiments communaux, sur les berges de l'Oise, dans les espaces verts et dans le réseau d'assainissement de la commune.

Considérant la proposition de contrat de dératisation de la société ATEC HYGIENE – Parc artisanal du Bois Carré, 10 rue du Bois Carré – 77144 MONTEVRAIN, pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2024 et pour un montant annuel de 8.040,15€ H.T. (9.245,35€ TTC).

DÉCIDE

- **de souscrire** le contrat relatif à la dératisation des bâtiments communaux, des berges de l'Oise, des espaces verts et du réseau d'assainissement avec la société ATEC HYGIENE – Parc artisanal du Bois Carré, 10 rue du Bois Carré – 77144 MONTEVRAIN, pour un montant annuel de 8.040,15€ H.T. (9.245,35€ TTC).
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 17 novembre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219503133-20231117-126-2023-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/11/2023
Mise en ligne le 22 novembre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
s.poniatowski@ville-isle-adam.fr